

Compte rendu CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2019

Présents :

BAUDE Christian	HERMON Jean-Pierre
BESLON Jacques	HOREL Jacques
BESLON Laurent	HUE Thierry
BIDOT Jean	LAVEILLE Denis
BLIN Françoise	LEMOINE Sylvie
BRIARD Alain	LEPAS René
BRIAULT Christelle	LEREBOURG Yves
BUHOT Béatrice	MARTINS Ghislaine
COLLADO Jacqueline	MEISS David
De SAINT JORES Sylvain	MOURE Elise
DEDIEU Alain	PICQUES Thierry
DESMONTS Catherine	RICHARD Jocelyne
FEUILLET Daniel	RICHARD Michel
FOLLIOU Noëlle	ROLLAND Anthony
FOULON Franck	
GATE Denis	
GAUMONT Nicole	

Absents

CHÂTELET Jean-Marc, DOUARD Christelle LARSONNEUR Anthony, ROUXELIN Yann, SÉBERT Marie-Pierre

Pouvoirs

BIDOT Jean a donné pouvoir à Michel Richard, HEUDIER Dominique a donné pouvoir à Noëlle Folliot

Nombres de membres			
Afférents	Présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de voix pouvant s'exprimer.
37	30	2	32

M. GATE Denis est désigné(e) en qualité de **secrétaire** par le conseil municipal (article L. 2121-15 du CGCT).

Approbation des comptes rendus des conseils municipaux du 4 avril 2019

Observations :

Pour :	Contre :	Abstentions :
---------------	-----------------	----------------------

1) Budget Commune

Rapporteur : Thierry Picques

⇒ Voir documents annexes

1) Compte de gestion 2018 de Tessy-Bocage

Observations : le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 32	Contre : 0	Abstentions :0
------------------	-------------------	-----------------------

2) Compte administratif 2018 de Tessa-Bocage

Observations :

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	181997.13			1000919.31	181997.13	1000919.31
Opérations de l'exercice	602331.26	412660.53	1676723.88	2030229.93	2 279 055.14	2442890.46
TOTAUX	784 328.39	412 660.53	1 676 723.88	3 031 149.24	2 461 052.27	3 443 809.77
Résultats de l'exercice	-189 670.73			353 506.05		982 757.50
reste à réaliser	1085227.57	528914.68	0	0	-556312.89	
<i>transfert résultat commune nouvelle</i>	<i>-180361.21</i>			<i>1185037.42</i>	<i>-180361.21</i>	<i>1185037.42</i>
TOTAUX CUMULES	-926 344.83			1 356 546.34	-926 344.83	1 356 546.34
	Ligne1068 : besoin de financement					Ligne 002 (excédent de fonctionnement)
RESULTATS DEFINITIFS	-926 344.83			1 356 546.34		430 201.51

Pour : 31	Contre : 0	Abstentions :0
------------------	-------------------	-----------------------

3) Affectation de résultats 2018

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CUMULÉ CA 2018	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	transfert Ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Restes à réaliser	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST			-189 670.73 €	-180 361.21 €	1085 227.57 € dépenses	-556 312.89 €	-926 344.83 €
					528 914.68 € recettes		
FONCT		181 997.13 €	353 506.05 €	1185 037.42 €			1356 546.34 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

- **DECIDE** d'affecter le résultat comme suit

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018	1356 546.34 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	926 344.83 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	430 201.51 €
Total affecté au c/ 1068 :	926 344.83 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Pour : 32	Contre : 0	Abstentions :0
------------------	-------------------	-----------------------

4) Budget primitif 2019 de Tessy-Bocage

Le conseil municipal approuve le budget primitif 2019 présenté en équilibre

- En section de fonctionnement à hauteur de 2 417 099.51 euros
- En section d'investissement à hauteur de 2 031 429.23 euros

Pour : 32	Contre :0	Abstentions :0
------------------	------------------	-----------------------

5) Vote des taux d'imposition

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** d'appliquer l'intégration fiscale progressive des taux détaillés ci-dessous sur le territoire de la commune nouvelle de TESSY-BOCAGE issue de la fusion de Tessy-Bocage et de Pont-Farcy sur une durée de 12 ans et pour lesquels les taux cibles sont :
 - Taxe d'habitation : 7,48 %
 - Taxe foncière bâtie : 13.71 %
 - Taxe foncière non bâtie : 24.49 %
- **CHARGE** le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Pour : 32	Contre :0	Abstentions :0
------------------	------------------	-----------------------

2) Budget Lotissement Jean-François Millet

Rapporteur : Thierry Picques

1) Compte de gestion 2018 du Lotissement Jean-François Millet

Observations : le conseil municipal DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 32	Contre :0	Abstentions :0
------------------	------------------	-----------------------

2) Compte administratif 2018 de Lotissement Jean-François Millet

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	97 463.78		88 578.06		186 041.84	0.00
Opérations de l'exercice	157 264.30	164 963.78	203 271.54	164 556.26	360 535.84	329 520.04
TOTAUX	254 728.08	164 963.78	291 849.60	164 556.26	546 577.68	329 520.04
Résultats de clôture	89 764.30	0,00	127 293.34			
reste à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAUX CUMULES	89 764.30		127 293.34			
RESULTATS DEFINITIFS	89 764.30	0,00	127 293.34		217 057.64	

Pour : 31	Contre :0	Abstentions :0
------------------	------------------	-----------------------

3) Affectation de résultats 2018

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2016	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
INVEST	-97 463.78€		+ 7699.48 €	Dépenses 0.00 € Recettes 0.00 €	0.00 €	- 89 764.30 €
FONCT	- 88 578.06	0.00 €	- 38 715.28 €			- 127 293.34 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,
- **DECIDE** d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12/ 2018	0.00 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) déficit d'investissement		0.00 €
		89 764.30 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		0.00 €
Total affecté au c/ 1068 :		0.00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12/ 2018	127 293.34 €
Déficit à reporter (ligne 002)		

Pour : 32	Contre :0	Abstentions :0
------------------	------------------	-----------------------

4) Budget primitif 2019 de Lotissement Jean-François Millet

Observations : Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **APPROUVE** le budget primitif 2019 présenté en équilibre

- En section de fonctionnement à hauteur de 265 264.54 euros
- En section d'investissement à hauteur de 179 528.60 euros

Pour : 32	Contre :0	Abstentions :0
------------------	------------------	-----------------------

Projets prévus pour l'année 2019 :

- Fin des travaux de la salle des fêtes de Fervaches
- Fin des travaux de mise en accessibilité des sanitaires de l'aire naturelle du camping de Tessay-sur-Vire
- Réfection sanitaires et mise en accessibilité des classes de l'école primaire de Tessay sur Vire
- Réaménagement de la route de Saint-Lô
- Installation climatisation dans la maison de santé
- Aménagement de la classe CLIS dans l'école primaire
- Démarrage des études pour le réseau de chaleur
- Démolition de l'école de danse pour dégager le terrain qui va accueillir la future maison de l'enfance.
- Acquisition de 2 mobil-homes (6 places) pour le camping de Pont-Farcy

Une fois les budgets votés, Thierry Picques adjoint aux finances présente un diaporama qui fait le constat de chaque prestation fournie sur la commune nouvelle :

- Les logements communaux : bilan négatif. Trop d'impayés.
- Cantine/ Garderie Tessay : bilan négatif : le coût de revient du repas est plus élevé que la prestation payée.
- Cantine / Garderie de Pont-Farcy : bilan très négatif : même constat que sur Tessay.

Il s'agit simplement d'un constat.

La collectivité a choisi de supporter les charges et de ne pas faire payer la totalité de la prestation.

- Camping de Pont-Farcy : bilan meilleur même si il est en relatif déficit.

3) Projet Réseau de chaleur : demande un engagement écrit sur le raccordement au réseau d'énergie renouvelable

Rapporteur : Jocelyne Richard

Observations : Considérant que le SDEM a proposé de construire et d'assurer le fonctionnement d'un réseau de chaleur entre des bâtiments communaux, communautaires et départementaux.

Considérant que ce projet engage la commune à une rénovation du système de chauffage et d'isolation de l'école maternelle,

Considérant que le SDEM a adressé un courrier à la commune de TESSY-BOCAGE lui annonçant que la consultation pour la maîtrise d'œuvre du projet va être lancée et demande un engagement de la commune sur le raccordement au réseau de chaleur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DÉCIDE** de s'engager sur le projet de réseau de chaleur mené par le SDEM

Pour : 32	Contre :0	Abstentions :0
------------------	------------------	-----------------------

La chaufferie bois sera installée sur le terrain communal, et surtout sur le plateau scolaire. Afin de minimiser l'impact, Saint-Lô Agglo s'engage à réaliser un plateau multisports en 2020.

Ce réseau implique que les modes de chauffage de chaque école soient adaptés.

Pour l'école primaire, il n'y a pas de problème à part une mise en conformité. Estimation : 15 000 € HT

Par contre pour l'école maternelle : il faut revoir l'isolation (et l'étanchéité) et le mode de chauffage. Estimation 100 000 euros HT (à prévoir en 2020).

4) Projet de Maison de l'enfance : demande d'engagement sur la prise en charge de la commune

Rapporteur : Monsieur le Maire

Estimation des travaux VRD suivant esquisse Aménagement des extérieurs - Maison de l'Enfance TESSY BOCAGE	
I. TRAVAUX PRÉLIMINAIRES	2 000,00
II. TRAVAUX PRÉPARATOIRES Terrassements généraux avant construction	12 500,00
III. AMÉNAGEMENT DES EXTÉRIEURS DE LA CANTINE (hors reprise des réseaux existants) Création d'une rampe à l'arrière de la cantine Et reprise des enrobés pour l'accès PMR	13 920,00
IV. CRÉATION D'UN ESCALIER	10 000,00
V. CRÉATION DE LA RAMPE PMR 50ml Contournement Nord du nouveau bâtiment	6 790,00
VI. ACCÈS ET COUR MAISON D'ENFANCE Terrassement, enrobés (dont 5 400,00 € d'embranchement 3 marches de 10ml)	27 130,00
VII. AMÉNAGEMENT DU PARKING Parvis en béton désactivé	46 060,00
VIII. ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	4 175,00
IX. EAUX PLUVIALES	9 560,00
X. RÉSEAUX DIVERS Dont 2 candélabres à déplacer et 4 nouveaux à poser	11 823,25
XI. AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS – CLÔTURES 20 000€ de clôture (Clôture et portail type Exalt Natura)	35 180,00
XII. REPRISSE DE LA VOIE POMPIER ET PASSAGE BÉTON En bicouche	10 500,00
TOTAL DES TRAVAUX VRD	189 638,25 € HT

Observations : Considérant que Saint-Lô Agglo a proposé à la commune de Tessy-Bocage de construire et d'assurer le fonctionnement d'une maison de l'enfance sur le territoire de la commune.
Considérant que Saint-Lô Agglo demande une participation financière de la commune,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ACCEPTE** que la commune de Tessy-bocage prenne à sa charge : la démolition
- **ACCEPTE** de participer financièrement au projet, ce qui correspond à l'aménagement des extérieurs, montant estimé à 189 638.25 € HT

Pour : 32	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

Le montant paraît conséquent pour des travaux de VRD.

Mais cela reste un beau projet : il y aura un complexe uniquement pour les enfants.

Voir si la commune peut assurer la maîtrise d'œuvre de la mise en accessibilité de l'école maternelle, afin de pouvoir prétendre à de la DETR.

Le permis de construire de la Maison de l'enfance sera déposé avant l'été 2019.

5) Projet Salle des fêtes de Fervaches : équipements complémentaires par Caroline Breton

Rapporteur : Jacques Horel

Observations Considérant les travaux en cours sur la salle des fêtes de Fervaches
Considérant le devis pour la fourniture de deux tables inox avec étagère basse et d'un miroir présenté par l'entreprise CAROLINE BRETON

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ACCEPTE** le devis pour un montant de 833.88 € HT soit 1000.66€ TTC de l'entreprise Caroline Breton
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le dit-devis.

Pour : 32	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

Fin des travaux : fin avril 2019.

6) **Finances** : présentation devis acquisition mobil-homes.

Rapporteur : **Thierry Picques**

Proposition d'acquérir 2 mobil homes pour les installer sur le camping de Pont-Farcy.

Observations : Considérant le besoin en mobil-homes sur le camping de Pont-Farcy
Considérant le devis présenté par Cabal Loisirs pour un montant de 28 200 euros TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ACCEPTE** le devis pour un montant de 23 500 € HT soit 28 200 TTC de l'entreprise Cabal Loisirs
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le dit-devis.

Pour : 32	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

Il faut absolument faire de la publicité : condition de remplissage.

7) **Personnel** : délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité.

Rapporteur : **Thierry Picques**

Comme par exemple pour le recrutement de saisonniers sur le camping ou pour enregistrement des concessions dans le logiciel.

Observations : Avis favorable

Pour : 32	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

8) **Devis en cours**

Rapporteur : **Monsieur le Maire**

Entreprise	Travaux	Montant TTC	Etat

9) **Dates à retenir**

- 1) Tessa Infos
- 2) Réunion des maires : mercredi 10 avril 2019 à 9h30
- 3) Signature du contrat de pôle de services : mercredi 10 avril à 14h00
- 4) Commission finances (subventions) : 24 avril 2019 à 20h00.
- 5) Conseil municipal : jeudi 2 mai

10) **Questions diverses**

- **Informations suite réunion ATECOM**

Estimation ramenée à 77 kilomètres.

Alors que la Préfecture recense 35 kilomètres.

- **A fixer : réunion commission Travaux pour finaliser le carnet d'enjeux PLUi**
Gros enjeux territoriaux.
Jeudi 11 avril à 17h30.

- Saint-Lô Agglo :
 - passage voté à la redevance pour les ordures ménagères (REOM) : il faut être attentif à son application.
 - MSAP : courrier de Saint-Lô Agglo
- Camping de Pont-Farcy

Denis Gâté tient à évoquer la gestion du camping de Pont-Farcy.

Il se dit déçu de la tournure des événements. Le recrutement des gérants du camping ont été trop tardifs et Mme Janvier n'a pas été informée en temps et en heure.

Monsieur le Maire et Thierry Picques, adjoint au personnel communal insistent pour dire qu'il n'y a pas de remise en cause de la gestion passée du camping.

Il appartient désormais à la commune de pérenniser le fonctionnement et le professionnaliser.

Tour de table :

René Lepas va réaliser un atelier pour apprendre à réaliser des pièges pour les frelons asiatiques

Jacques Beslon : pourquoi le département ne participe pas à la destruction des nids de frelons asiatiques.

La meilleure solution serait : 1/3 département, 1/3 particulier et 1/3 commune : mais rien ne va dans ce sens.

Au prochain conseil, il doit être décidé si la commune participe à la destruction et comment ?

David Meiss rappelle l'organisation du Fish and Chips par le comité des fêtes

Béatrice Buhot informe le conseil que les habitants ; rue Général De Gaulle constatent la vitesse excessive.

Ils souhaiteraient qu'il y ait une réflexion sur la création d'un ralentisseur.

Peut-être qu'avant tout, on peut demander au conseil départemental d'effectuer un comptage afin de se rendre compte de la vitesse.

Elise Mouré : 25 avril : spectacle : Théorie de l'enchantement (réflexion sur le commerce, sur la sincérité).

Présentation de la nouvelle maquette du site internet => au prochain conseil

Jean-Pierre Hermon : Qu'en est-il de l'éclairage Route de Montabot ?

L'entreprise Allez et Cie a été mandatée et analyse la provenance de la panne.

Jacqueline Collado : a participé à la commission tourisme de Saint-Lô Agglo.

De nouvelles cartes touristiques ont été créées : très complètes

La taxe de séjour va augmenter.

Les animations Gouters de la Chapelle ont accueilli 1400 enfants

Un grand projet territorial pour le 75^{ème} anniversaire du débarquement : exposition sur le chemin du halage entre autres.

Jocelyne Richard :

Travaux route de Saint-Lô bien avancés. Le conseil valide les 2 tranches optionnelles.

Travaux sanitaires école primaire : 4-5 semaines de travaux.

Christian Baude : carnaval des enfants de l'école de Pont-Farcy dans le bourg de Pont-Farcy jusqu'à la MARPA.

Fin de la réunion : 23h30.